

franceinfo: sur de bons rails ?

La position de la CGT ayant fait l'objet d'un certain nombre de commentaires non autorisés dans la presse à l'issue de la négociation du 16 septembre, la CGT de FTV tient à faire les précisions suivantes.

Situation inédite

"En raison d'une décision de justice, nous ne sommes plus en capacité de diffuser nos programmes" tel est le bandeau que la direction s'apprêtait à diffuser sur le Canal 27 de la TNT au cas où un huissier se présenterait pour faire appliquer la décision du 13 septembre.

Cette décision de justice obtenue par l'avocat de la Cfdt et du Snj contraignait les partenaires sociaux à trouver dans l'urgence un accord de révision de l'Accord collectif du 28 mai 2013 concernant les compétences complémentaires exercées sur Franceinfo:. Pour cette raison les organisations syndicales ont été réunies le 16 septembre. Dans le courant de la journée, nous avons été informés que l'avocat des plaignants avait entamé des démarches pour faire injonction à FTV d'appliquer la décision.

Pas moyen donc de gagner du temps car l'architecture même de Franceinfo:, ses effec-

tifs, ses installations techniques et immobilières, son architecture de type desk, son niveau d'automation, ne permettent objectivement pas de fonctionner à l'identique d'une chaîne premium pour assurer 80 éditions par jour avec 15 heures de direct. Questionné en séance pour tenter d'obtenir un sursis de son avocat le temps de la négociation, le représentant du Snj a exprimé une fin de non recevoir.

Alors info ? Intox de la direction ? Bluff ? Chantage ? Le seul Plan B serait-il l'externalisation de l'information ? Inimaginable. En tout cas une situation sans précédent, aux conséquences dramatiques pour les 175 salariés de Franceinfo: dont un grand nombre est en période d'essai ou en mobilité provisoire. Et ce, alors même que le lancement de l'offre d'info rencontre un écho plutôt favorable et que les chiffres d'audience, en linéaire et surtout sur les réseaux sociaux, sont très prometteurs.

Le rôle central de la CASMOA

Problème pour la Cfdt qui s'est retrouvée contrainte par la décision obtenue par son propre avocat de négocier la révision de l'Accord Collectif du 28 mai 2013 dont elle n'est plus signataire... Les 3 autres syndicats représentatifs de France télévisions, CGT, FO et SNJ, opposés aux polyvalences généralisées, avaient acté leur désaccord avec la direction à l'issue des négociations de l'Avenant 7, mais ne s'étaient pas opposés au lancement de l'offre d'info dans

les conditions quelque peu corrigées (triplement du nombre de monteurs, de 4 à 12 ETP).

Ils avaient obtenu, lors du CCE du 7 avril, la mise en place de la CASMOA (Commission d'analyse, de suivi de la mise en oeuvre et d'ajustement du projet d'offre d'info), balisée dans le temps (jusque fin 2017) et dans l'espace (Franceinfo:), avec le soutien de l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail).

En toute cohérence avec cette démarche, la négociation du 16 septembre a conduit à conforter ce dispositif, à l'encadrer par un accord à durée déterminée (fin 2017), à en délimiter strictement le périmètre à Franceinfo: et à le rendre plus contraignant pour la direction.

La CASMOA, émanation de la commission économique du CCE, présidée par un élu du personnel, peut se saisir de toutes les thématiques qu'elle souhaite, organiser avec l'ANACT des groupes de travail constitués de salariés sur les thèmes liés à l'organisation du travail, faire des bilans de leurs retours d'expérience et produire des relevés de décisions qui seront adressés aux instances compétentes.

Le projet pourra donc s'ajuster au fil du temps, sur chacun de ces thèmes, pendant toute cette période expérimentale car personne n'est aujourd'hui en capacité de définir avec certitude l'organisation idéale. Le résultat pouvant aboutir à un accord sur les compétences complémen-

taires, d'ici la fin 2017, si un consensus est trouvé.

Exemple de thématiques traitées : les relations entre Télématin et Franceinfo:, la question centrale du montage, de la qualité du son, de la filière image, de la coordination entre les différents partenaires du service public, de la contribution de Malakoff et FTR, des amplitudes de travail, de la formation, de l'élargissement aux réseaux régionaux et ultramarins (où Franceinfo: n'est toujours pas diffusée sur la TNT), etc.

Sur chacun de ces thèmes, la CASMOA pourra exercer ses compétences, être force de proposition pour ajuster le projet dans un sens plus favorable aux salariés. Exemple pour Télématin, la direction a accepté le maintien du même nombre de monteurs jusqu'au 31 décembre 2016 et il est envisagé d'inverser la relation initialement prévue entre Télématin et Franceinfo:. Les syndicats souhaitent que ce soit les sujets de Télématin qui soient repris par Franceinfo: et non pas l'inverse.

Inventer notre propre modèle social

Ce que nous avons tenté de négocier, c'est une nouvelle voie, une alternative au blocage. Car nous savons parfaitement que le projet est en l'état insuffisamment financé et qu'une réallocation de moyens s'avèrera nécessaire. Nous sommes convaincus qu'une approche productiviste de l'information en mode low cost n'apporterait strictement rien de nouveau au service public et qu'il faut construire différemment une offre différente.

De la même façon que les contenus doivent être différents, FTV doit être capable de définir son propre modèle social sans éluder les questions cruciales que sont l'évolution des usages, l'impact de la numérisation et de l'évolution maîtrisée des métiers. Celle-ci doit être abordée de façon responsable et pragmatique (d'où la procédure expérimentale), avec la triple exigence

que la CGT a toujours conjugué : la défense de l'emploi, l'amélioration des conditions de travail et les garanties d'une offre de qualité.

La CGT en est convaincue. La fermeture de Franceinfo: aurait un effet désastreux pour l'entreprise et pour l'ensemble de l'audiovisuel public. Cela démontrerait de manière éclatante son incapacité à porter un projet de développement, en particulier en direction des jeunes publics, au moment où l'offre télévisuelle classique connaît un vieillissement accéléré.

On imagine l'exploitation que ne manqueraient pas d'en faire tous les ennemis du service public, à commencer par cette droite décomplexée qui s'exprime dans le rapport de Fondapol, refonder l'audiovisuel public, mais aussi du côté de Bercy où on aimerait tant réduire la voilure de FTV.

C'est pourquoi la CGT, premier syndicat de FTV, a décidé, au terme de débats riches et contradictoires, d'assumer ses responsabilités au nom de l'intérêt général et de la promotion du service public en signant l'accord de révision de l'Accord Collectif du 28 mai 2013 sur Franceinfo:, en l'assortissant d'un certain nombre de demandes complémentaires (ci-dessous).

Paris, le 20 septembre 2016

Avenant franceinfo: à l'accord collectif d'entreprise du 28 mai 2013

Demandes d'engagement

La CGT déplore avoir été contrainte de négocier dans l'urgence un accord de révision de l'Accord Collectif du 28 mai 2013.

Compte tenu de cette urgence et au terme de la consultation de ses instances, la CGT de France télévisions demande les engagements suivants sur le projet d'accord.

- 1- Nous exigeons l'engagement de la direction sur le maintien des effectifs de montage pour Télé Matin jusqu'au 31 décembre 2016 afin de définir, à l'issue des groupes de travail, le modèle d'organisation à retenir.
- 2- Nous demandons qu'après chaque réunion de la CASMOA la direction transmette un relevé de décisions qui aura valeur d'engagement.
- 3- Nous demandons à expertiser la qualité et la fluidité de l'image et du son ainsi que les incidences sur les professions concernées (OPV, OPS)
- 4- Nous souhaitons un examen des conditions de travail et des amplitudes horaires des salariés de la Chaîne Info, en lien avec le CHSCT.
- 5- Nous souhaitons un élargissement de la CASMOA aux partenaires extérieurs de la Chaîne Info.
- 6- Nous demandons à définir et encadrer la reconnaissance des compétences éditoriales des monteurs.
- 7- Nous demandons que l'examen de la question du montage et de l'assemblage à Franceinfo: soit engagée au plus vite en associant les personnels concernés.
- 8- Nous demandons que les compétences complémentaires des journalistes sur Franceinfo: s'exercent sur la base du volontariat
- 9- Nous attendons la présentation d'un plan de formation adapté pour l'exercice des fonctions de Franceinfo:.
- 10- Nous souhaitons qu'une solution soit trouvée pour permettre aux publics des outremer de recevoir Franceinfo: sur la TNT.

Sous réserve de la prise en compte de ces points à l'occasion de la CASMOA, la CGT de FTV accepte de signer cet avenant à l'accord collectif sur l'expérimentation des organisations du travail à Franceinfo:.

Paris, le 20 septembre 2016